



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Assistant d'Education

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Article 44-1 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986

Le/La Chef/Cheffe d'établissement du

en sa qualité d'employeur certifie que :

M. / Mme

Né(e) le : à

Demeurant :

.....,

A été recruté(e) en qualité de contractuel pour assurer les fonctions d'assistant d'éducation :

- du..... au avec une quotité de travail de

(si avenant(s) modifiant la quotité de travail)

- du..... au avec une quotité de travail de

- du..... au avec une quotité de travail de

- du..... au avec une quotité de travail de

[le cas échéant] M, Mme a bénéficié de congés non assimilés à des périodes de travail effectif (congés non rémunérés pour raisons familiales ou personnelles prévus au titre V du décret du 17 janvier 1986) durant les périodes suivantes :

Du au Du au

..... *[relevé des congés ou positions saisis]*

Fait à le __ / __ / ____

Le/La Chef/Cheffe d'établissement

Tampon et Signature